

Inscription École de Natation 2020-2021

Nouvel adhérent

Ancien adhérent

Informations personnelles	Nom :	
	Prénom :	
	Adresse :	
	Téléphone du domicile :	Nationalité : Sexe :
	Téléphone portable:	Date naissance :
	Adresse mail :	
Activités	Mini plouf : 202 € (licence de 22 € incluse) <input type="checkbox"/>	
	Pass'Sport de l'eau : 202 € (licence de 22 € incluse) <input type="checkbox"/>	
	Sauv'Nage : 202 € (licence de 22 € incluse) <input type="checkbox"/>	
	Groupe N° :	
Possibilité de règlement par chèques en 6 fois . Chèque . Chèques vacances . Coupons sport . Espèces	Titulaire chèque :	
	Banque :	
	Chèque n° 1 :	
	Chèque n° 2 :	
	Chèque n° 3 :	
	Chèque n° 4 :	
	Chèque n° 5 :	
Chèque n° 6 :		
Réductions	<input type="checkbox"/> 10 %	Sur la 2 ^e inscription du même foyer calculé sur la cotisation la plus basse (hors licence)
Règlementation	<input type="checkbox"/>	Déclare accepter la réglementation en vigueur votée en assemblée générale
	<input type="checkbox"/>	Autorise la prise de photographie(s) me représentant à l'occasion des activités, de quelque nature qu'elles soient, entreprises dans le cadre du club nautique Luçonnais, et sur quelque support que ce soit
	<input type="checkbox"/>	Autorise le déplacement en véhicule particulier et/ou covoiturage dans le cadre des activités du Club Nautique Luçonnais. (Manifestations, compétitions, stages)
	Date et signature précédée de la mention manuscrite "bon pour accord" ▶	
Documents à fournir pour chaque inscription	1 Photo <input type="checkbox"/>	
	Certificat médical <input type="checkbox"/>	
	3 enveloppes timbrées <input type="checkbox"/> (Si pas d'adresse mail)	
	Règlement <input type="checkbox"/>	

Début de la saison 2020/2021 au Centre Aquatique « Port'Océane » :
Lundi 14 Septembre 2020

Votre inscription sera prise en compte uniquement si le dossier est complet (hormis le certificat médical qui pourra être remis ultérieurement).

Le règlement est à effectuer au moment de l'inscription avec possibilité de règlement en 6 fois par chèque à l'ordre du CNL (dernier encaissement prévu courant Juin 2020). Tous les chèques bancaires doivent être datés du jour de l'inscription.

Les chèques vacances et coupons sport sont acceptés. Si vous n'êtes pas en possession de vos titres le jour de l'inscription, un chèque du montant de la cotisation sera à déposer le jour de l'inscription et vous sera restitué lors de la remise de vos titres. N'oubliez pas de le préciser lors de l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelques raisons que ce soit (décision votée en Assemblée Générale).

Merci de bien vouloir penser à nous informer de tous changements de coordonnées afin que nous puissions vous contacter (adresse, téléphone, adresse mail).

Programme :

« Le Sauv'nage » : Garantir la sécurité des pratiquants.

Une première étape qui permet d'acquérir des compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. Un savoir nager sécuritaire pour tous.

« Le Pass'Sport de l'eau » : Enrichir et capitaliser les habiletés motrices.

Une deuxième étape pour découvrir cinq disciplines sportives de la natation à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur.

« Le Pass'Compétition » : Aller vers la compétition.

Une troisième étape pour s'orienter vers les pratiques compétitives dans la discipline de son choix.

